

DEBAT PUBLIC Liaison Routière Fos Salon

Se déplacer demain dans l'ouest de l'étang de Berre, quelles perspectives ?

Compte-rendu

« Le débat vient à vous »

à la Mission Locale du Pays Salonais

Mardi 12 Janvier 2021 en visio-conférence

La CPDP (Commission Particulière du Débat Public) a été invitée à participer à une séance de débat en présence de 7 jeunes en service civique avec la mission locale du Pays Salonais.

Participants:

Mme Shakira Shamtally, Mission locale du Pays Salonais

Mme. Alexia Molina, Mission locale du Pays Salonais

M. Jonathan Bonfy, Mission locale du Pays Salonais,

Mme Marine Carteron, Service civique,

Mme Laetitia Garnero, Service civique,

Mme Sarah Deplanque, Service civique

M. Matthieu Zeggar, Service civique,

M. Mohammed Barry, Service civique,

M. Pablo Biancarelli, Service Civique,

M. Jean-Michel Fourniau, président de la CPDP (Excusé)

Mme. Audrey Richard-Ferroudji, secrétaire générale de la CPDP

Monsieur Rémi Bourdon, secrétariat général de la CPDP

Présentation du projet mis en débat et des différentes phases du débat

(Voir diaporama de présentation)

Ce projet routier vise à relier au nord l'A54 et au sud autour de Fos-sur-Mer. Il fait environ 25 km et traverse cinq villes : Fos-sur-Mer, Istres, Miramas, Grans et Salon-de-Provence. Il présente plusieurs options et plusieurs variantes : principalement l'option historique autoroutière, l'intermédiaire qui allie des doubles voies et l'option voie express. Le coût estimé est variable de 272 M€ à 533 M€ en fonction de l'option retenue.

C'est un projet porté par la DREAL Paca dont les objectifs sont d'améliorer la liaison entre les différentes villes et les différents pôles économiques ; accroître l'intermodalité et l'accès au transport, que ce soit pour les personnes ou les marchandises ; permettre l'accroissement de la compétitivité du GPMM, de mieux le relier à l'autoroute et d'accompagner le développement de la Zone Industrialo-Portuaire (ZIP) de Fos-sur-Mer ; fluidifier le trafic, de désengorger notamment aux heures de pointe et d'améliorer la sécurité routière ; réduire les nuisances aux populations et les impacts sur le cadre de vie et l'environnement.

La CPDP ne porte pas le projet et n'est présente que pour organiser et animer le débat. Etant donné le budget du projet, le maître d'ouvrage, a dû saisir la Commission Nationale du Débat Public, qui a choisi d'organiser un débat public. La loi L.95-101 du 2 février 1995 a introduit en France la procédure du débat public qui prévoit l'association et la participation du public à « l'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement ayant une incidence importante sur l'environnement ou sur l'aménagement du territoire. ». Un débat public est une réflexion de manière large sur le projet, et sur l'opportunité : faut-il un projet ou pas ? Tous les avis et contributions sont recueillis. Ce débat vise à discuter de l'opportunité de ce projet dans le contexte actuel puisque c'est un projet ancien, qui date des années 60-70 que l'Etat a remis à l'ordre du jour dans les années 2010-2020.

La Commission particulière du débat public (CPDP) qui organise le débat est composée de sept membres. Elle est neutre et indépendante du projet.

Etant donné que l'échéance du projet est en 2030, il était important pour cette Commission que participent des jeunes, car ils seront directement concernés dans le futur par un tel aménagement.

La commission doit veiller au respect de trois principes qui sont la colonne vertébrale du débat public :

- Transparence de l'information : information claire, complète et compréhensible et publicité des débats
- Equivalence et égalité de traitement quel que soit le statut, chaque argument est recevable et le débat a vocation à rendre compte de l'ensemble des arguments.
- Débat argumenté

Le débat se déroule en trois temps. Nous sommes dans le troisième temps.

Dans ce débat, une multiplicité d'enjeux a été énoncée et discutée : pollution, circulation, environnement, sécurité routière mais aussi emploi. L'emploi est ressorti comme un enjeu important sur le territoire, en lien notamment avec la question de la mobilité. Tous les comptes rendus sont disponibles sur le site internet du débat : https://fos-salon.debatpublic.fr/index.php

Le débat traite de thématiques très larges, et les participants sont libres des sujets qu'ils peuvent aborder à travers lui.

Les points suivants ont été discutés suite à la présentation

La place de la voiture et des autres modes de transport aujourd'hui

Les discussions ont tout d'abord porté sur la mobilité aujourd'hui.

Aucun des jeunes participants à l'atelier n'a le permis de conduire. Ils apprécient l'existence de transports en commun pour se déplacer (bus et train). Ils se déplacent principalement en bus, car moins couteux que le train. En étant jeune, ils bénéficient d'avantages tarifaires. Pour ceux qui n'ont aucune réduction, ces moyens de transports peuvent cependant être vus comme trop couteux. Un trajet en train entre Salon et Marseille est donné en exemple. En outre, aujourd'hui, pour aller d'une ville du territoire à une autre il faut parfois plusieurs bus et cela incite à prendre la voiture pour de tels déplacements.

Ainsi, la voiture est vue comme plus avantageuse que les transports en commun. Les participants soulignent que c'est le moyen de transport qui donne le plus de libertés, tout en ayant conscience de ses défauts écologiques. En l'absence d'alternative performante, il n'y a parfois pas de choix possible dans l'utilisation des modes de transports. Cependant, les bouchons sur cette route aux heures de travail constituent un problème.

Le vélo n'est pas utilisé par les participants pour les déplacements quotidiens car les trajets sont longs et les infrastructures reliant les villes sont absentes. Certains participants le pratique à titre de loisir en famille.

La trottinette électrique, bien qu'elle soit ludique, n'est pas considérée comme une alternative. Agréable dans les petites villes, elle est cependant trop polluante et ne convient pas pour des longs trajets.

Les mobilités demain

Les transports de demain resteront en majorité le bus, le train, et la voiture, qui est plus agile.

Pour les participants, l'offre de transports en commun devrait être améliorée pour développer leur attractivité. Il serait pertinent de développer un train performant, à prix réduits, qui relierait les villes du territoire. Un tel développement peut cependant s'avérer compliqué, notamment si il s'agit de construire de nouvelles gares et donc de nouvelles lignes. Des exemples ont été cités tels que Avignon ou Montpellier pour leurs trams performants qui desservent des zones étendues.

Développer les transports en commun ne veut pas dire qu'il convient de se priver de ce genre de projet routier, s'ils sont nécessaires. Si cette route est congestionnée, les transports en communs tels que le bus deviennent inefficaces. Il pourrait donc être intéressant de désengorger cette route. Des interrogations ont été soulevées sur l'accessibilité de la route pendant la conduite des travaux pour le projet.

Le développement de nouveaux moyens de transports devrait également être envisagé, comme des navettes sur l'étang de Berre, qui relieraient les villes autour de l'étang.

La prise en compte de la pollution et des enjeux environnementaux

Les participants soulignent qu'il y a beaucoup de pollution sur le territoire, et principalement à Fos. Si l'objectif du projet est la baisse de la pollution, il serait pertinent de développer le ferroviaire, les transports en commun et l'électrique. Un participant souligne que l'électrique n'est pas forcement la solution, car très polluant également, notamment à cause du lithium des batteries.

La question de la voiture, notamment au regard du projet, doit être considérée. Au-delà de la pollution directe, la question des carburants a été soulevée, celle des réserves et de l'accès au pétrole. Un participant fait remarquer que le film de science-fiction « Mad Max » est une anticipation de l'année 2021.

L'avenir et l'identité du territoire

Selon les participants, le territoire devrait se développer en proposant plus d'activité, et plus de transports pour améliorer la mobilité, à l'image de Salon de Provence, qui s'est développée en proposant des magasins attractifs, de la culture, et un centre-ville agréable.

La région est belle, mais trop peu connue de ses habitants, elle n'est pas suffisamment valorisé et elle est aménagée de manière incohérente. La question de la durabilité des aménagements est posée. Au temps d'avant, les édifices étaient pensés pour durer, pour être beaux. Est-ce encore le cas aujourd'hui ?